

Le 07 mai 2026

PROJET DE LOI D'URGENCE AGRICOLE : La commission développement durable de l'assemblée a torpillé le projet ! Lettre ouverte à nos parlementaires

La Chambre d'agriculture du Lot tient à exprimer sa profonde indignation ainsi que l'exaspération de son Bureau, alors nous avons reçu nos quatre parlementaires afin d'échanger de manière constructive pour défendre ce projet de loi.

La Commission Développement durable et Aménagement du territoire (DDAT) de l'Assemblée nationale a en effet complètement détricoté les articles 5, 6, 7 et 8 relatifs à l'eau du projet de loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles (PJLUPSA).

Le texte issu des travaux de la Commission devient ainsi totalement opposé aux intérêts de l'agriculture qu'il prétendait pourtant défendre à l'origine.

Le Bureau de la Chambre d'agriculture du Lot dénonce

- **Une approche idéologique déconnectée des réalités agricoles ;**
- **Des débats au sein de la Commission DDAT révélant une volonté persistante de considérer l'eau en agriculture comme un problème plutôt qu'une ressource à organiser, partager et sécuriser ;**
- **Un signal profondément négatif, voire hostile, adressé aux agriculteurs engagés dans la transition et l'adaptation au changement climatique, alors même qu'ils en sont les premières victimes.**

La Chambre d'agriculture du Lot s'insurge contre cette politique du pire qui consiste à écouter les professionnels agricoles, à les faire travailler, à leur faire croire qu'ils sont entendus... pour finalement torpiller leurs propositions après des mois de négociations.

La dernière Loi d'orientation agricole a déjà accouché d'une souris mort-née. Cette énième pseudo « loi d'urgence » risque fort de connaître le même sort.

Pourquoi un tel décalage entre le débat parlementaire national et la réalité du terrain, alors même que nos élus locaux nous soutiennent ?

Halte à la démagogie et à la politique hors-sol !

Messieurs les parlementaires, le débat n'est pas terminé : restez mobilisés pour faire valoir les droits de nos agriculteurs ainsi que l'avenir de notre agriculture et de nos territoires ruraux.

Stéphane PONS, Président de la Chambre d'agriculture du Lot

Contacts Presse

Chambre d'agriculture du Lot

Laurent MAGOT

l.magot@lot.chambagri.fr

06 74 89 75 44

lot.chambres-agriculture.fr